



mission  
**La qualité s'invente et se partage**  
pour la qualité  
des constructions  
mission  
interministérielle  
pour la qualité  
des constructions  
publiques



## Fiche Formation

### Actualités de la commande publique de maîtrise d'œuvre Formation sur mesure à préciser avec le commanditaire

#### Présentation synthétique

La formation vise à faire connaître aux maîtres d'ouvrage, aux architectes et urbanistes les évolutions réglementaires récentes relatives à la commande publique de maîtrise d'œuvre, liées à la crise sanitaire ou non, afin d'adapter leur accompagnement des élus.

#### Date et lieu

A définir

#### Durée et horaires de la formation

Est définie en fonction du besoin, d'une demi-journée (3 heures) à deux jours (12 heures).

**Tarifs** : la formation est délivrée à titre gracieux.

**Contact** : Emmanuelle FOURNIER, chargée de formations ([emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr))

**Commanditaire** : A définir

#### Modalités d'accès :

• Lorsque les formations ont lieu à la Défense, le plan d'accès est accessible en ligne sur le site de la MIQCP ([http://www.miqcp.gouv.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2&Itemid=109&lang=fr](http://www.miqcp.gouv.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=109&lang=fr)).





mission  
**La qualité s'invente et se partage**  
pour la qualité  
des constructions  
mission  
interministérielle  
pour la qualité  
des constructions  
publiques



- Lorsque les formations sont organisées à distance, Emmanuelle Fournier ([Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr)) vous communique le lien d'accès à la salle de formation virtuelle et est à votre disposition pour toute question technique.

- Lorsque les formations sont organisées dans les locaux d'un partenaire, le partenaire transmet aux stagiaires les informations relatives à l'accès au lieu de la formation.

**Délais d'accès :** ils sont définis avec le commanditaire en fonction des disponibilités des dates et de la commande. Il faut compter deux mois en moyenne entre la sollicitation du commanditaire et la mise en oeuvre de la formation

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les besoins spécifiques sont recueillis en amont de la formation par la référente handicap, Emmanuelle Fournier ([Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr)) pour adaptation de la formation ou orientation, si nécessaire.

### **Public et prérequis**

**Public visé :** maîtres d'ouvrage, architectes et paysagistes

**Pré-requis :** faire partie des champs d'intervention de la MIQCP : les trois champs du bâtiment public, du projet urbain et du paysage, débutants ou expérimentés (la MIQCP organisera éventuellement plusieurs sessions si le public est trop hétérogène). Ces pré-requis sont validés avec le commanditaire.

### **Objectif pédagogique global**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'adapter l'accompagnement des élus du territoire de l'Isère à l'aide de la connaissance des évolutions réglementaires récentes relatives à la commande publique de maîtrise d'oeuvre, liées à la crise sanitaire ou non.

### **Compétences visées**

Adapter l'accompagnement des élus aux évolutions réglementaires récentes relatives à la commande publique de maîtrise d'oeuvre.

### **Objectifs pédagogiques opérationnels**

Mettre à jour les connaissances internes sur la commande publique de maîtrise d'oeuvre :

- Connaître les évolutions réglementaires de la commande publique
- Connaître l'évolution des relations entre les d'acteurs





mission  
**La qualité s'invente et se partage**  
pour la qualité  
des constructions  
mission  
interministérielle  
pour la qualité  
des constructions  
publiques



Analyser les changements par rapport à la réglementation existante en vue d'adapter l'accompagnement du CAUE auprès des élus

### **Objectifs pédagogiques partiels**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les évolutions réglementaires en donnant au moins une bonne réponse aux questions de la formatrice
- Analyser les changements par rapport à la réglementation existante en vue d'adapter l'accompagnement du CAUE auprès des élus en étant capable d'explicitier une des évolutions.

### **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Méthode pédagogique expositive (apports théoriques)
- Méthode pédagogique interrogative (questions/réponses)

### **Ressources pédagogiques**

- Supports de formation
- Guides de la MIQCP (le concours, la rémunération)

### **Moyens techniques**

Outil de connexion : Zoom

Assistance technique : Emmanuelle Fournier, chargée de formations

### **Les formateurs**

- Laurence Gibrat, experte juridique et conseil auprès des maîtres d'ouvrage

### **Accompagnement et suivi du stagiaire**

Les besoins des stagiaires sont recueillis en amont de la formation afin d'adapter le contenu de la formation.

La chargée de formations leur transmet également la fiche de présentation de la formation, la convocation ainsi que le lien d'accès à la salle virtuelle.

Le jour de la formation, les stagiaires accèdent à la salle virtuelle. Les modalités, horaires et programme de la formation sont présentés. La feuille de présence est complétée. Les activités pédagogiques et dispositifs d'évaluation de la formation sont présentés, les codes d'accès aux quiz sont transmis par la chargée de formation. Les codes d'accès aux quiz sont transmis par la chargée de formation. Un tour de table est organisé en début et en fin de formation.





mission  
**La qualité s'invente et se partage**  
pour la qualité  
des constructions  
mission  
interministérielle  
pour la qualité  
des constructions  
publiques



La qualité de la connexion est vérifiée en début de formation. En cas de problème technique, la chargée de formation est à la disposition des stagiaires.

La chargée de formation s'assure du bon déroulement de la formation auprès des personnes en situation de handicap.

### **Dispositif d'évaluation en début de formation**

Tour de table, quiz

### **Dispositif d'évaluation pendant la formation**

Questions

### **Dispositif d'évaluation à la fin de la formation**

Quiz

Un questionnaire d'auto-positionnement est transmis aux stagiaires à la fin de la formation ainsi qu'une enquête de satisfaction.

### **Sanction de la formation**

Les stagiaires reçoivent à l'issue de la formation une attestation de présence.

#### Déroulé proposé de la journée ou des deux demi-journées

9h – 12h00

- Accueil
- Ouverture de la formation par la directrice du CAUE
- Tour de table, présentation de l'intervenante et des objectifs de la formation

#### Evaluation des connaissances avec des questions

- Présentation de l'actualité législative et réglementaire : les textes liés à la crise, activité législative et réglementaire générale
- Le nouveaux CCAG de maîtrise d'oeuvre
- Débriefing et clôture de la journée

#### Evaluation des acquis avec des questions et un questionnaire d'auto-positionnement

